

*Date de dépôt : 10 janvier 2008*

## **Réponse du Conseil d'Etat** **à la question écrite de M. Christian Brunier sur la politique de** **sponsoring de la Police genevoise**

Mesdames et  
Messieurs les députés,

En date du 24 mai 2007, le Grand Conseil a renvoyé au Conseil d'Etat une question écrite qui a la teneur suivante :

*Depuis plusieurs années, la Police genevoise est l'un des sponsors du concert NRJ Music Tour à l'Arena de Genève.*

*La Police explique ce soutien par le fait qu'elle tient un stand afin de recruter des jeunes futurs policiers.*

*Bien, mais pourquoi ne soutient-elle pas un événement moins commercial, lié au monde associatif genevois ? Plusieurs festivals sont d'une ampleur comparable à l'événement organisé par NRJ et attirent une population plus locale, de ce fait, davantage susceptible d'être recrutée par la Police genevoise.*

*De plus, plusieurs grandes fêtes genevoises manquent de sponsors, plusieurs mécènes s'étant repliés sur des soutiens plus internationaux. Par exemple, une grande banque a lâché plusieurs partenariats locaux pour concentrer ses moyens financiers sur Alinghi.*

*Il paraît aussi normal qu'une institution publique telle que la police, par éthique, soutienne des événements non lucratifs, plutôt que des grands concerts de promotion en faveur d'une radio commerciale.*

*Ma question au Conseil d'Etat est la suivante :*

*La Police genevoise ne devrait-elle pas soutenir financièrement un événement associatif genevois (Fête de l'Espoir, Fête de la musique, ...) plutôt qu'un concert d'une radio commerciale ?*

*Je remercie d'avance le gouvernement genevois de sa réponse.*

## RÉPONSE DU CONSEIL D'ETAT

La participation de la police genevoise au NJR Music Tour est fonction des avantages qu'elle estime en retirer, pour un coût très attractif, en terme d'impact auprès des jeunes de la tranche d'âge 15-25 ans, son public-cible s'agissant du recrutement.

Ces avantages se traduisent notamment par :

- une présence dans la campagne d'affichage faite dans l'ensemble des collèges, universités et écoles supérieures (1 500 affiches);
- la présence du logo Police dans les 33 salles Europlex, durant 1 mois avant l'évènement;
- la présence du logo Police sur les flyers « révélation » (17 000 flyers distribués dans les centres commerciaux, collèges, cycles, au centre-ville, etc.);
- une présence du logo Police dans la campagne presse (20 Minutes, Nightlife, Lausanne Cités, GHI, le Matin Dimanche, Mad Magazine, Migros Première, Avant-Première, TV8);
- la diffusion du film promotionnel « Police 117 » sur les écrans géants de l'Arena;
- la présence de la caravane Police Recrutement, sur l'esplanade de l'Arena, animée par des policiers;
- la distribution de plaquettes et flyers recrutement Police;
- la présence d'hôtesse de la police à l'intérieur de l'Arena pour distribuer des flyers recrutement;
- un impact au-delà des frontières cantonales.

Une éventuelle participation aux évènements associatifs genevois auxquels Monsieur le député Christian Brunier fait référence ne présenterait pas d'avantages comparables pour la police, et cette dernière n'a pas vocation à les soutenir financièrement.

Au bénéfice de ces explications, le Conseil d'Etat vous invite, Mesdames et Messieurs les députés, à prendre acte de la présente réponse.

AU NOM DU CONSEIL D'ETAT

Le chancelier :  
Robert Hensler

Le président :  
Laurent Moutinot